

Conseil Citoyen Bellefontaine / Milan

Séance du 24/04/2024

Sont présent.e.s :

Membres du Conseil Citoyen		
Habitant.e	AICHOUCH	Fatima
Habitant.e	FOUCHE	Renée
Habitant.e	SORRIBES	Patricia
Habitant.e	AZZOUG	Mohamed
Habitant.e	AYUK	Rebecca
Bel Arc en ciel	MANDOLA	Béatrice
Jeunesse action loisirs	GREFI	Ilham
Habitante invitée	BACCOU	Sylvie
Manager Projet Contrat de ville Toulouse Dynamiques citoyennes	PRADALIER	Rémi
Cheffe de projet rénovation urbaine	GUESSOUM	Allouchka
AMO / Ligue de l'enseignement 31	VALTON	Myriam

> Point sur la rénovation urbaine secteur Nord.

La perspective de l'abattage du Séquoia/Cèdre fait réagir très vivement le CC. Cet abattage est justifié par la nécessité d'aligner les voies pour le futur carrefour. Aucune information ni concertation n'a été organisée sur ce point alors que cet arbre a une forte valeur symbolique et affective. C'est un arbre rare et ancien. Les arguments techniques sont entendus par le CC mais l'absence d'alternative ne convainc pas.

La proposition de Gaëtan Cognard auprès du CC est que le bois de cet arbre soit valorisé.

Autre évolution évoquée : Un centre médical privé va s'installer à la place de l'ancien E.D. Contact : Nathalie Thene est chargée du développement économique sur le quartier.

Cf. ppt en annexe

> Retour sur les Assises

Visite le matin de Patricia et Mohamed aux 3 Cocus était très intéressant.

L'après-midi était très long. Il n'a pas été question de participation des habitants. Ce n'est pas un événement ouvert aux habitants. Seules les associations sont présentes.

Les prises de parole de l'inter cc sont délicates : d'un côté, c'est impressionnant de prendre la parole ; de l'autre, quand les propos peuvent être spontanés, ils ne peuvent pas être validés en amont par le groupe.

> Réu publique avec Mechmache

Une soixantaine de participants : Moitié de jeunes et moitié de moins jeunes. La jeunesse ne croit plus aux formes de participation. Ils ont peu d'espoir. Ils se sont aussi beaucoup plaints de ne pas avoir d'emploi...

Des habitants de Glück/Cambert réclamaient un RDV avec le Conseil Départemental.

La commission a préparé 23 préconisations.

> Plantation d'un arbre à la place de la statue

Le courrier de proposition de plantation d'un arbre sur le lieu où se trouvait la statue de Chevtchenko a été envoyé le 15 mars.

Si le CC n'a pas de réponse avant le 3 avril, la question sera posée en bureau de quartier.

> Calendrier des réunions du conseil citoyen.

RDV au centre Alban Minville à 18h.

Mardi 28 mai 24

Mercredi 26 juin 24

Projet de Renouvellement Urbain

Bellefontaine

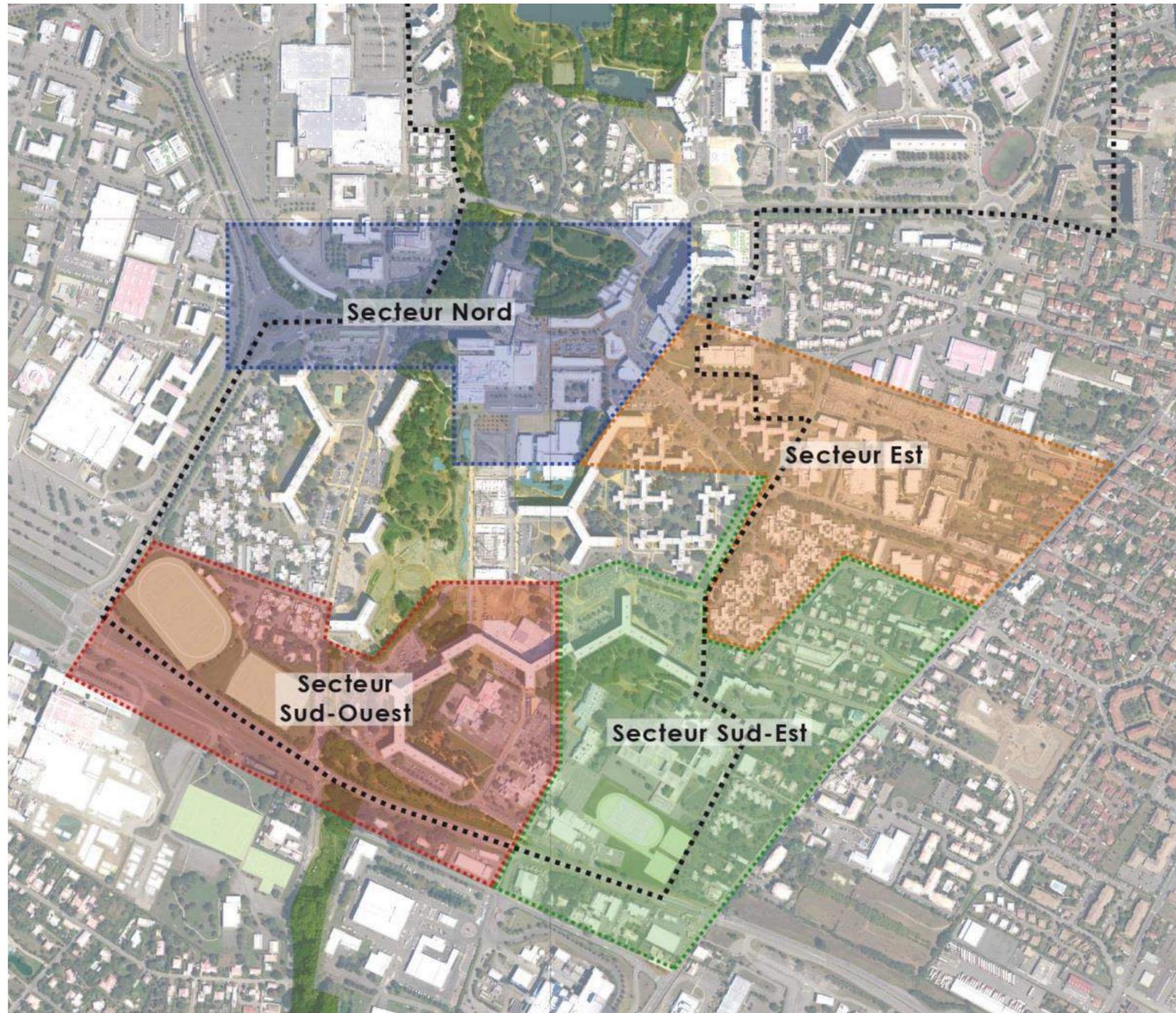
*Présentation du projet d'aménagement
des espaces publics nord au conseil
citoyen*

Le 24/04/2024



1/ Enjeux et temporalité du Projet de Renouvellement Urbain de Bellefontaine

Les secteurs de projet



 Quartier Prioritaire
(QPV Bellefontaine)

 70 ha

 env. 7800
(< 25 ans = 37%)

 env. 2700
(logement social = 67%)

Depuis les années 2000, Bellefontaine a bénéficié des dispositifs de la politique de la ville permettant d'engager la mutation urbaine du quartier et d'améliorer profondément le cadre de vie des habitants. Pour autant, le renouvellement urbain du quartier n'est pas terminé.

Toulouse Métropole poursuit donc la rénovation du quartier dans le cadre du **PRU (2019-2030)** et doit désormais intervenir sur **les secteurs situés en limite du quartier** pour faire le trait d'union entre le cœur de Bellefontaine et les quartiers de faubourg et d'activités.

Le quartier de Bellefontaine se décompose en **4 secteurs de projet** :

- à l'Est, les allées Bellefontaine et la liaison avec Lafourquette
- au Sud-Est, les équipements scolaires et sportifs à l'arrière de Titien-Goya
- au Sud-Ouest, le stade Canto Laouzetto et le Tintoret faisant le lien avec la zone d'activités de Basso Cambo
- **au Nord, autour de la place commerciale, du métro et de la place Martin Luther King**

Les objectifs sur PRU :

1. **Changer l'image et l'attractivité du quartier**
2. **Ouvrir et relier le quartier (liaisons Nord-sud et aux quartiers environnants, mais aussi Est-Ouest)**
3. **Diversifier l'habitat et les activités**

2/ Aménagements des espaces publics sur le secteur Nord

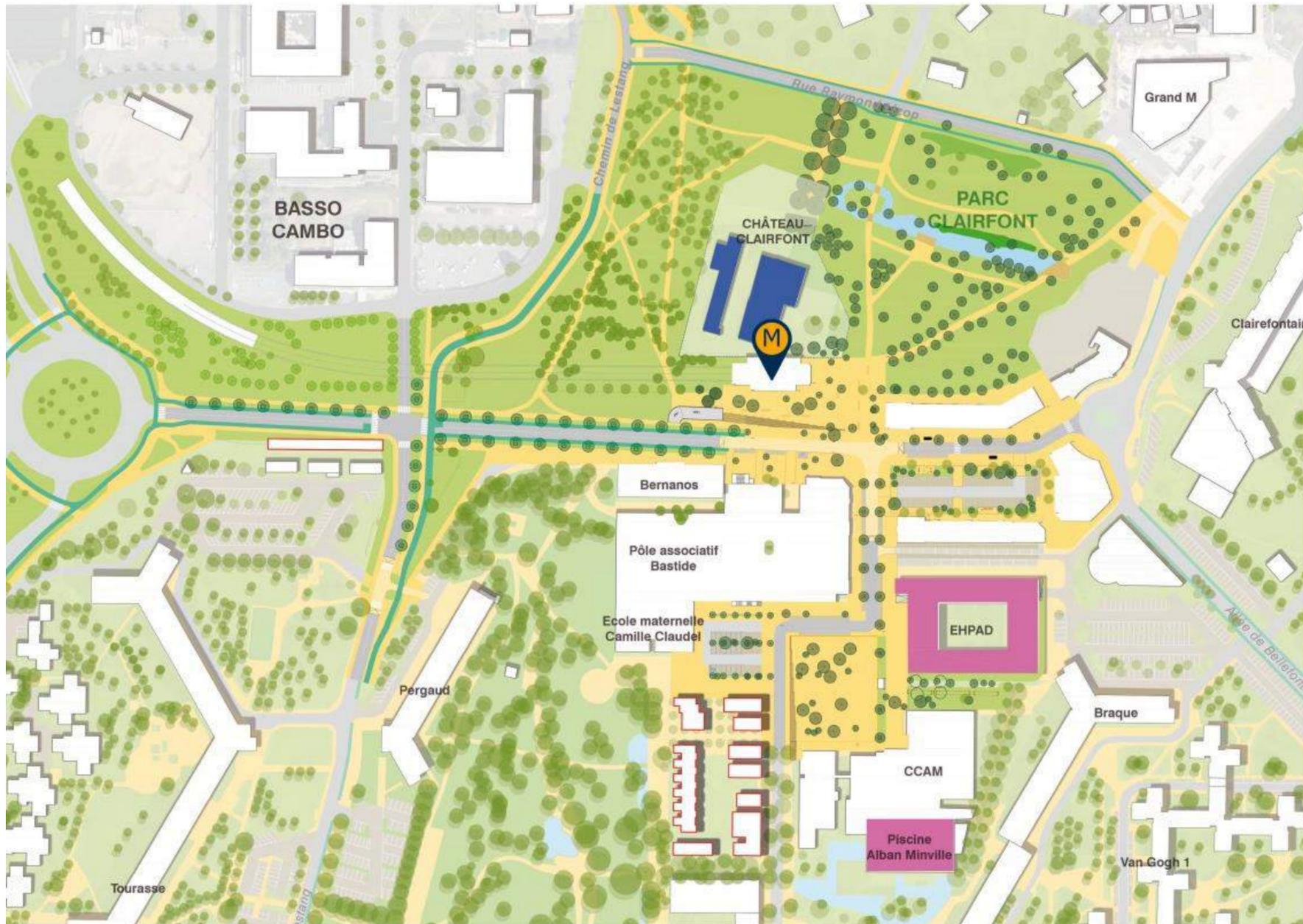
Constats



- Place de la voiture très importante et pas de cheminements piétons dédiés
- Entrée de quartier très routière
- Discontinuité entre les parcs

2/ Aménagements des espaces publics sur le secteur Nord

Application des objectifs du projet de renouvellement urbain



1. Changer l'image et l'attractivité du quartier

- Aménagement des espaces publics du cœur de quartier mettant en valeur les équipements publics principaux (métro, pôle Bastide, CCAM) ainsi que les commerces et améliorant les usages
- Mise en valeur du parc Clairfont et du patrimoine bâti remarquable (château Clairfont et Bernanos)
- Amélioration de l'accès à la dalle Bastide

2. Ouvrir et relier le quartier

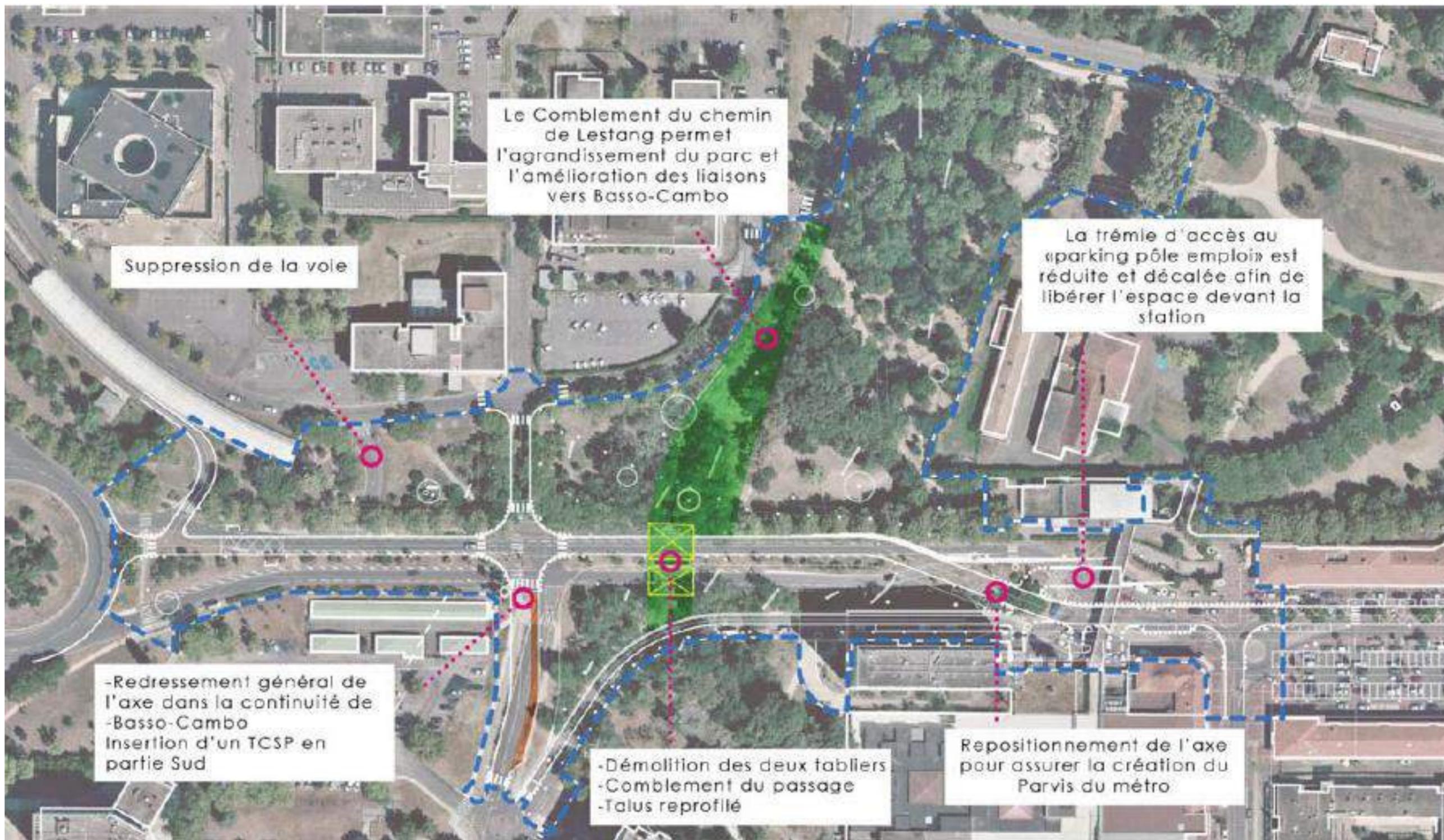
- Reprise des allées de Bellefontaine pour une circulation apaisée et des traversées piétonnes facilitées
- Des continuités fonctionnelles lisibles, agréables et sécuritaires entre Bellefontaine, Reynerie et Basso Cambo

3. Diversifier l'habitat et les activités

- Construction de nouveaux logements (individuels, intermédiaires) entre le Petit Bois et le CCAM
- Un programme innovant sur la parcelle du Château Clairfont : les « Imaginations Fertiles », coopérative d'activités économiques (coworking, ateliers, fablab, restaurant...) et espace convivial ouvert sur le quartier

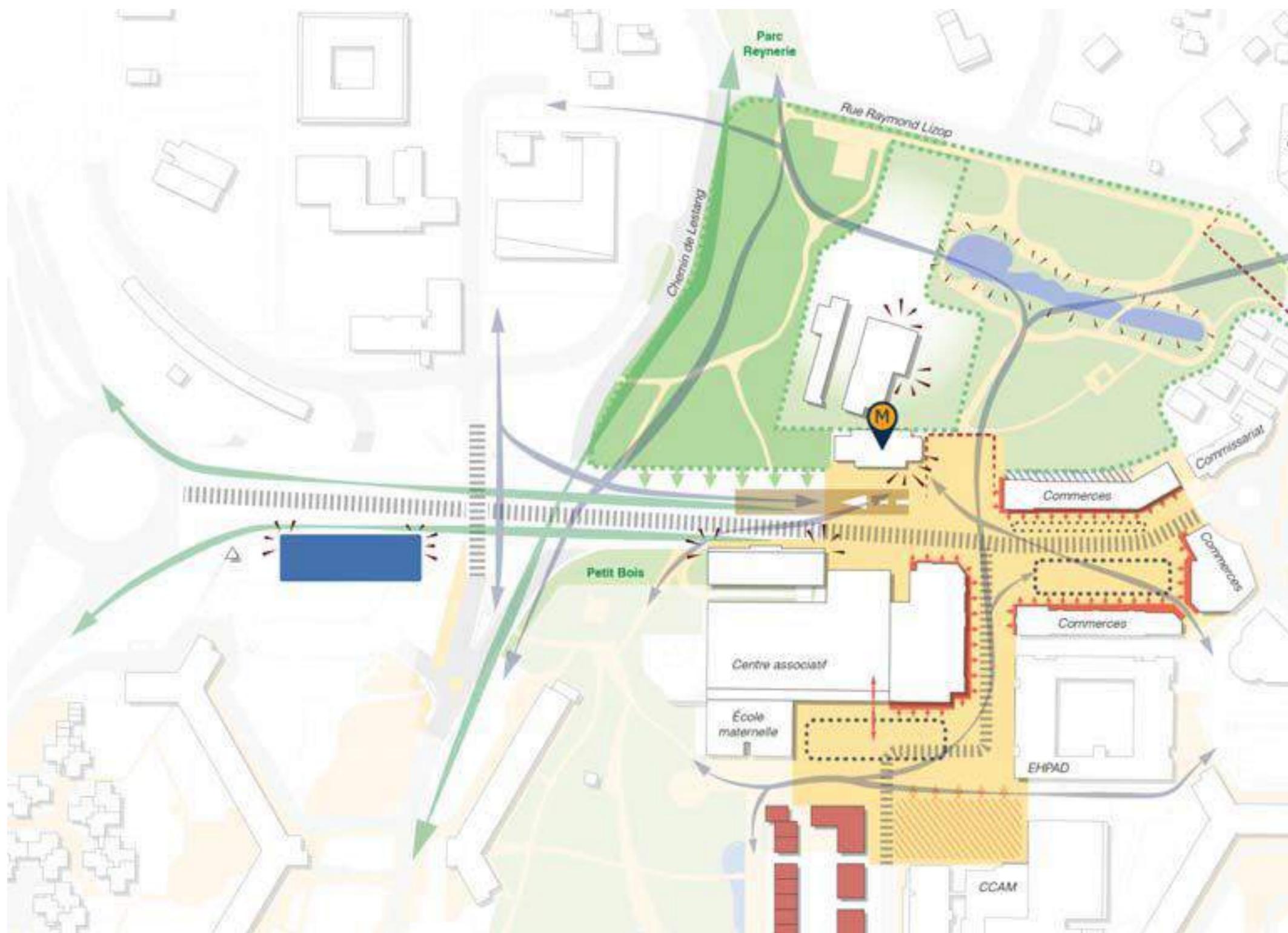
2/ Aménagements des espaces publics sur le secteur Nord

Projet d'aménagement



2/ Aménagements des espaces publics sur le secteur Nord

Enjeux



- Conforter la vocation piétonnière de l'espace
- Étendre le parvis du CCAM (développement des usages)
- Optimiser le dimensionnement et l'équipement des trottoirs en façade des commerces
- Améliorer la propreté et l'interface avec le parc
- Améliorer les conditions de déplacement pour les modes actifs (matériaux, nivellements, lisibilité des parcours, mobilier, etc.)
- Réorganiser les secteurs de stationnement
- Apaiser la circulation (reprise de la topographie, des axes, recalibrage des largeurs, plantations, arrêts de transport, etc.)
- Valoriser la différence d'ambiances
- Faciliter l'accès à la dalle Bastide
- Mise en valeur d'éléments bâtis et paysagers
- Conforter les flux piétons (traitement de sol, nivellements, lisibilité des parcours, mobilier, etc.)
- Améliorer le traitement paysager des limites
- Aménager les seuils
- Construction de logements
- Potentiel foncier : programme d'activités
- Déplacement de la trémie

2/ Aménagements des espaces publics sur le secteur Nord

Projet d'aménagement



Perspectives après travaux



Parvis de la station de métro



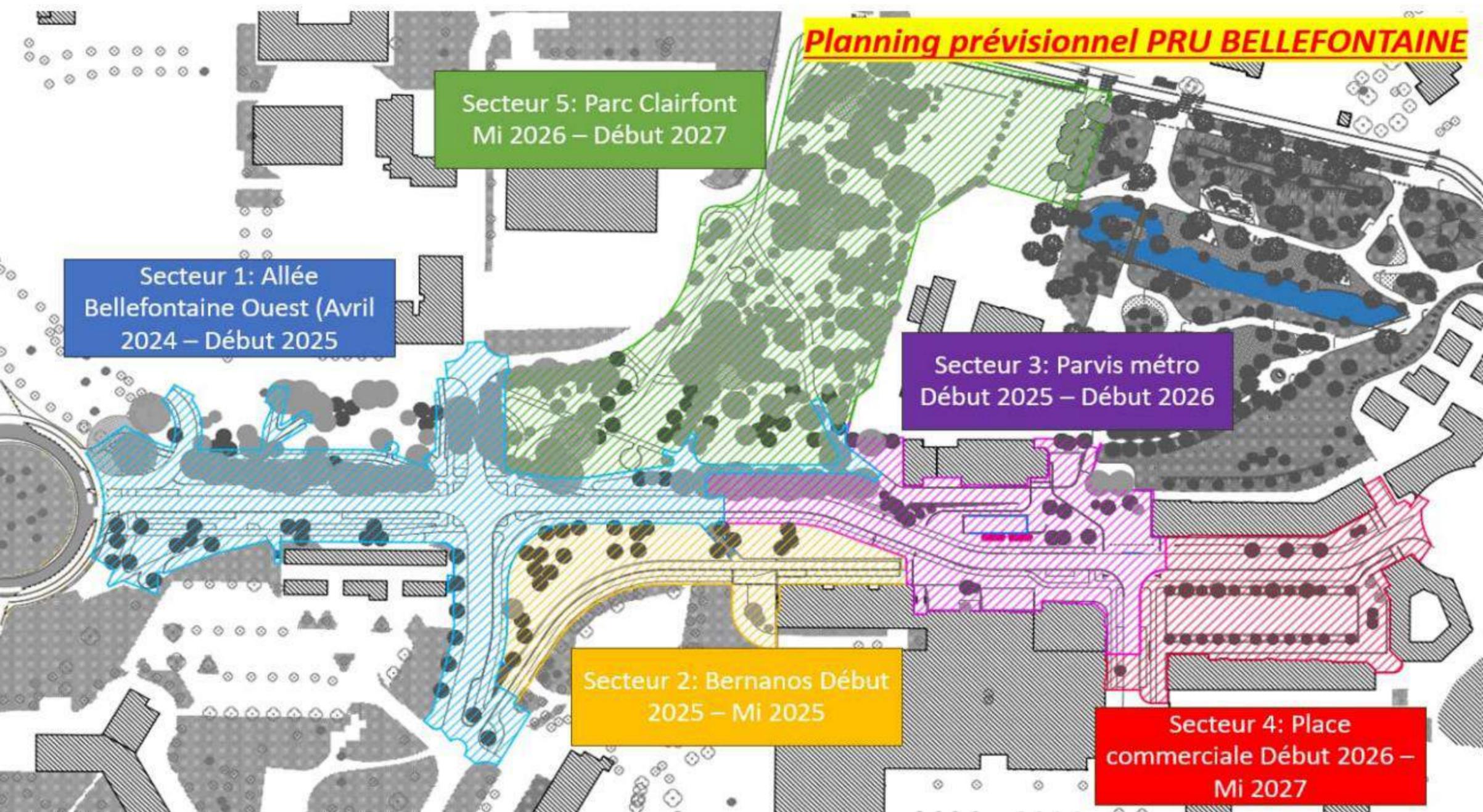
Parvis du métro réaménagé



Allée de Bellefontaine : vue vers le centre commercial

2/ Aménagements des espaces publics sur le secteur Nord

Temporalité des travaux



Les travaux débuteront en avril **2024** et s'achèveront au **T1 2027**.

Les travaux seront finement découpés en phases successives pour s'assurer que les **Allées Bellefontaine soient praticables** par les usagers (véhicules et modes actifs) pour la durée des travaux.

Toulouse Métropole, la Ville de Toulouse et les autres maîtres d'ouvrages **communiqueront à chaque étape** sur les zones concernées par ces interventions, afin de limiter la gêne occasionnée par les travaux.

3/ Abattage Cèdre

Les travaux nécessitent d'abattre le Cèdre pour plusieurs raisons :

1. Obligations réglementaires d'accessibilité piétons et cycles
2. Création d'un carrefour suite au comblement du chemin de Lestang
3. Altimétrie du système racinaire
4. Réseaux enterrés

Le projet a été travaillé avec les services du patrimoine arboré depuis 2021 (études préliminaires) pour conserver autant de spécimens que possible.

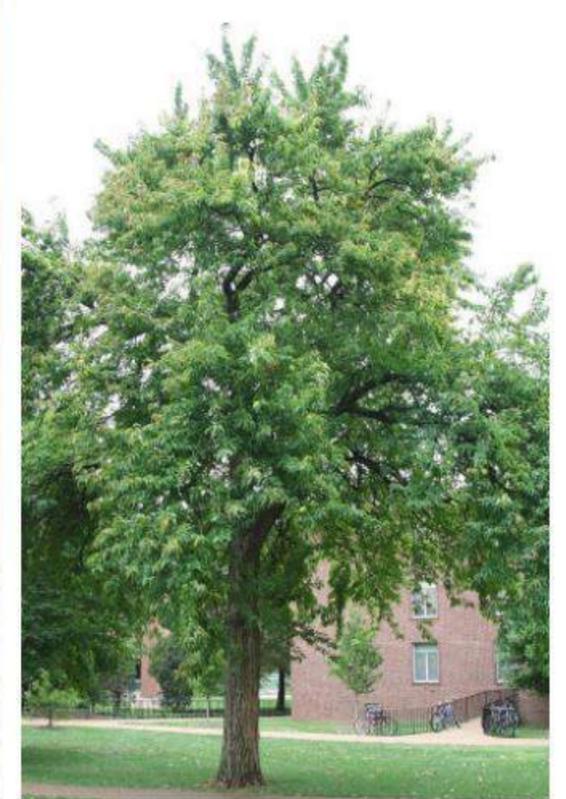


Des mesures de valorisation et compensatoires sont prévues :

- **122 arbres plantés** dans le cadre de ces travaux, soit 4 arbres plantés pour 1 enlevé -> Demain **90 arbres en +**
- **Le cèdre sera transformé en Arbre Totem** (possibilité de travail avec les associations du quartier, par exemple pour sculpter une portion de l'arbre)
- Un **nouvel arbre remarquable** pourrait être planté à proximité du site d'abattage : Chêne soyeux d'Australie ou Oranger des Osages

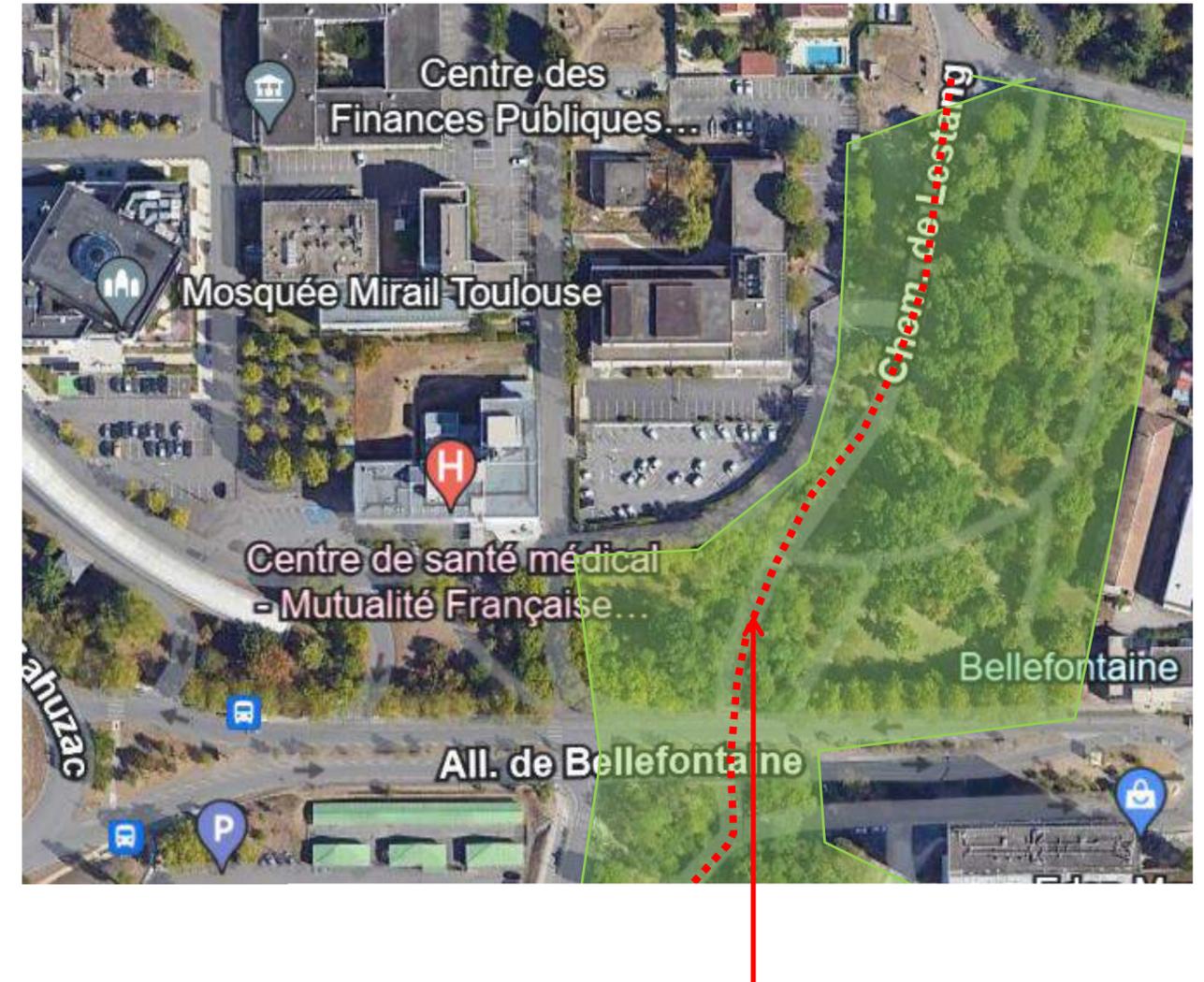
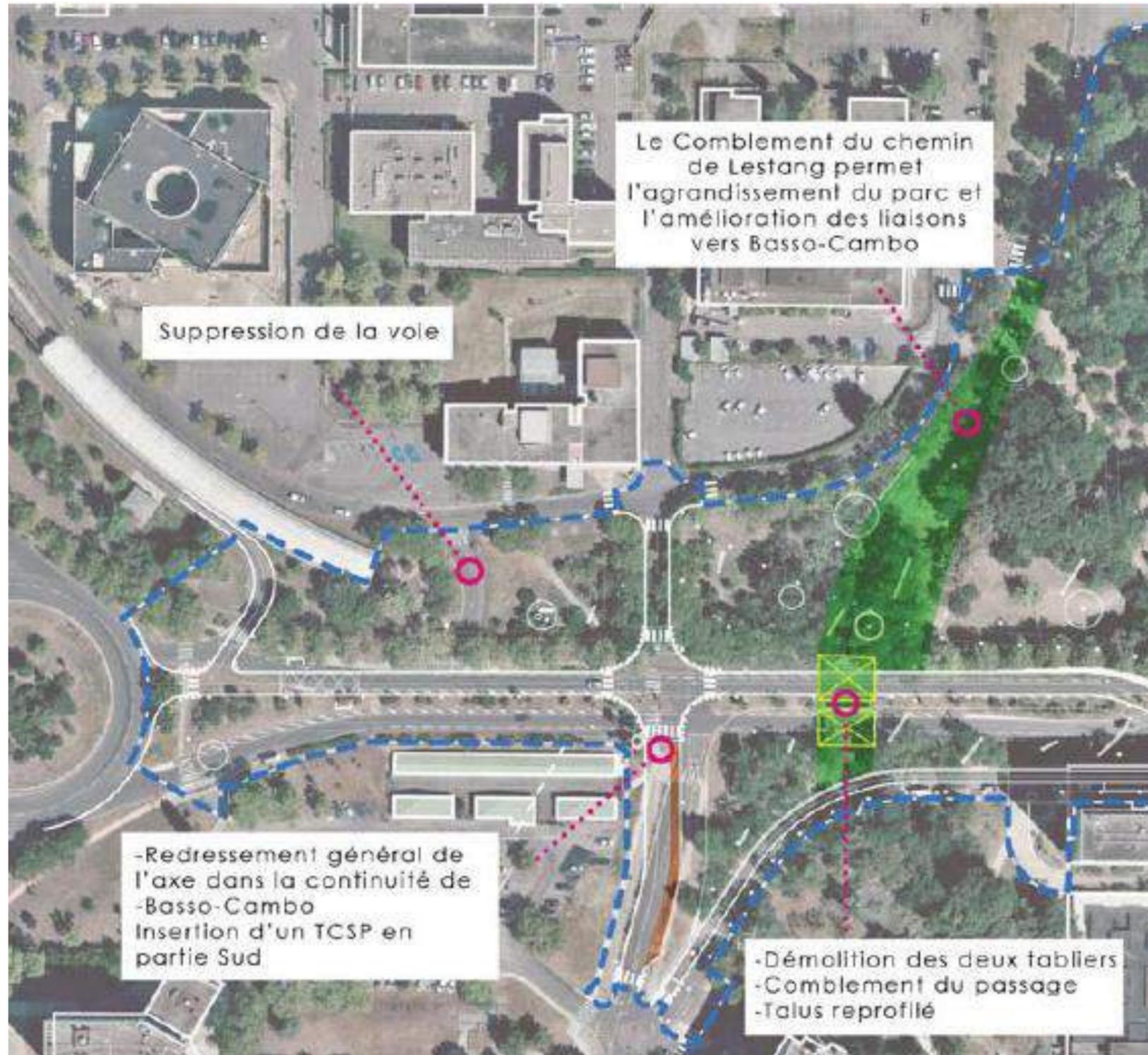


Chêne soyeux d'Australie, Grevillea robusta
h 10m



Oranger des Osages, Maclura pomifera
h 10m

Comblement du chemin de Lestang

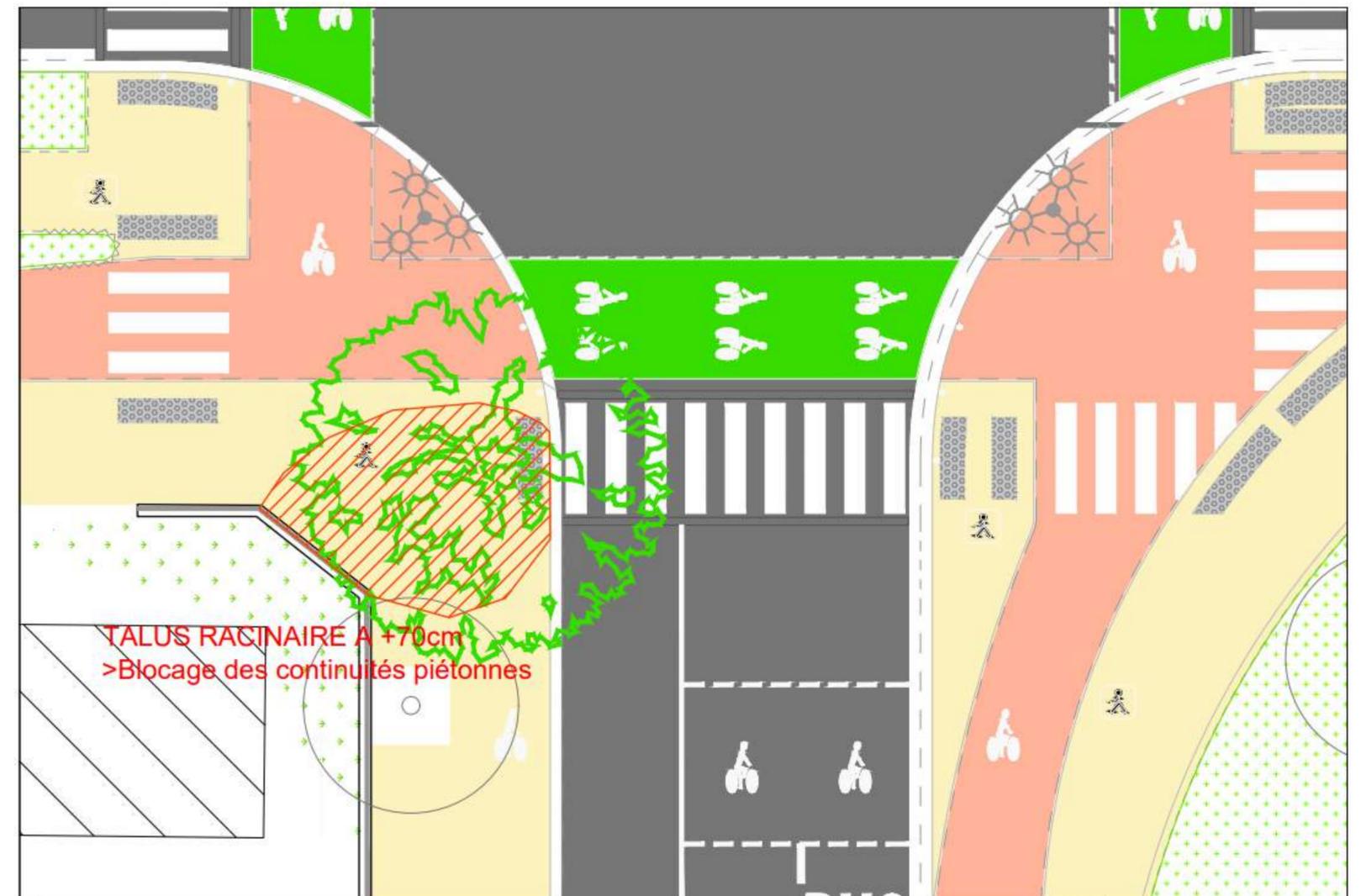
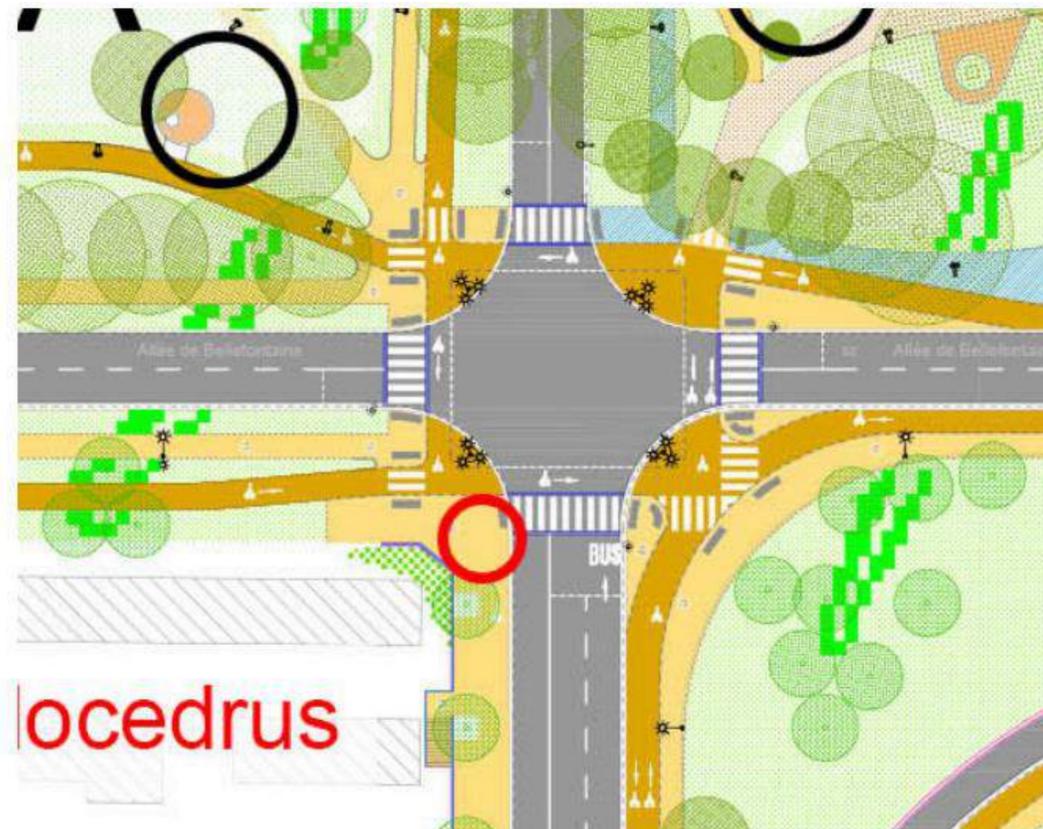


Obligations réglementaires et accessibilité

- Objectif d'améliorer la répartition des différents modes de déplacement = création de **cheminements piétons réglementaires et accessibles aux PMR**
- Le réaménagement de ces espaces publics est **encadré par la loi Loi d'Orientation des Mobilités** qui oblige, par son article 61, **la création d'itinéraires cyclables**

« A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements prenant la forme de pistes, de bandes cyclables, de voies vertes, de zones de rencontre ou, pour les chaussées à sens unique à une seule file, de marquages au sol, en fonction des besoins et contraintes de la circulation (...) ».

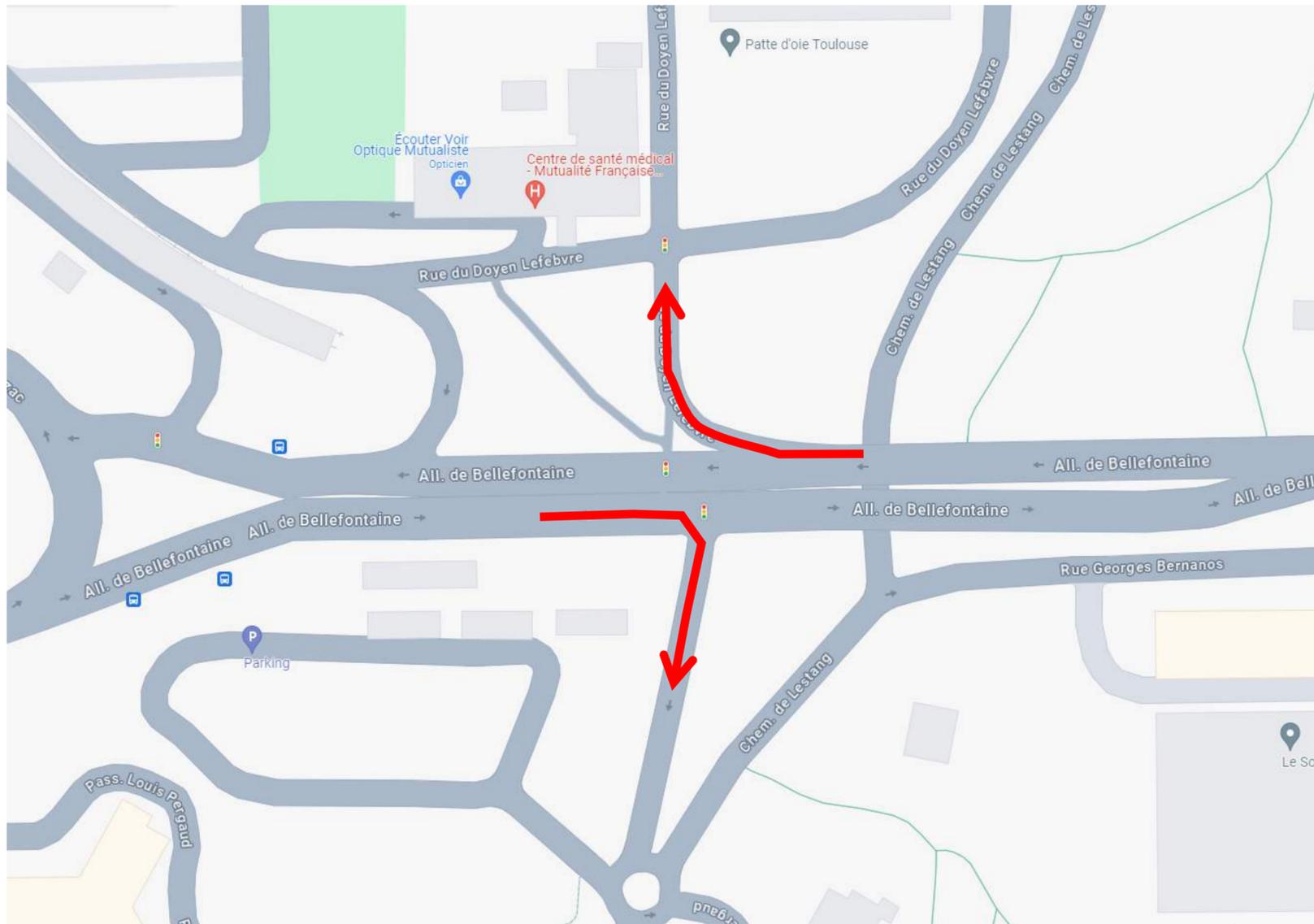
Or, le Cèdre est positionné au bord du carrefour, au milieu de futurs cheminements piétons :



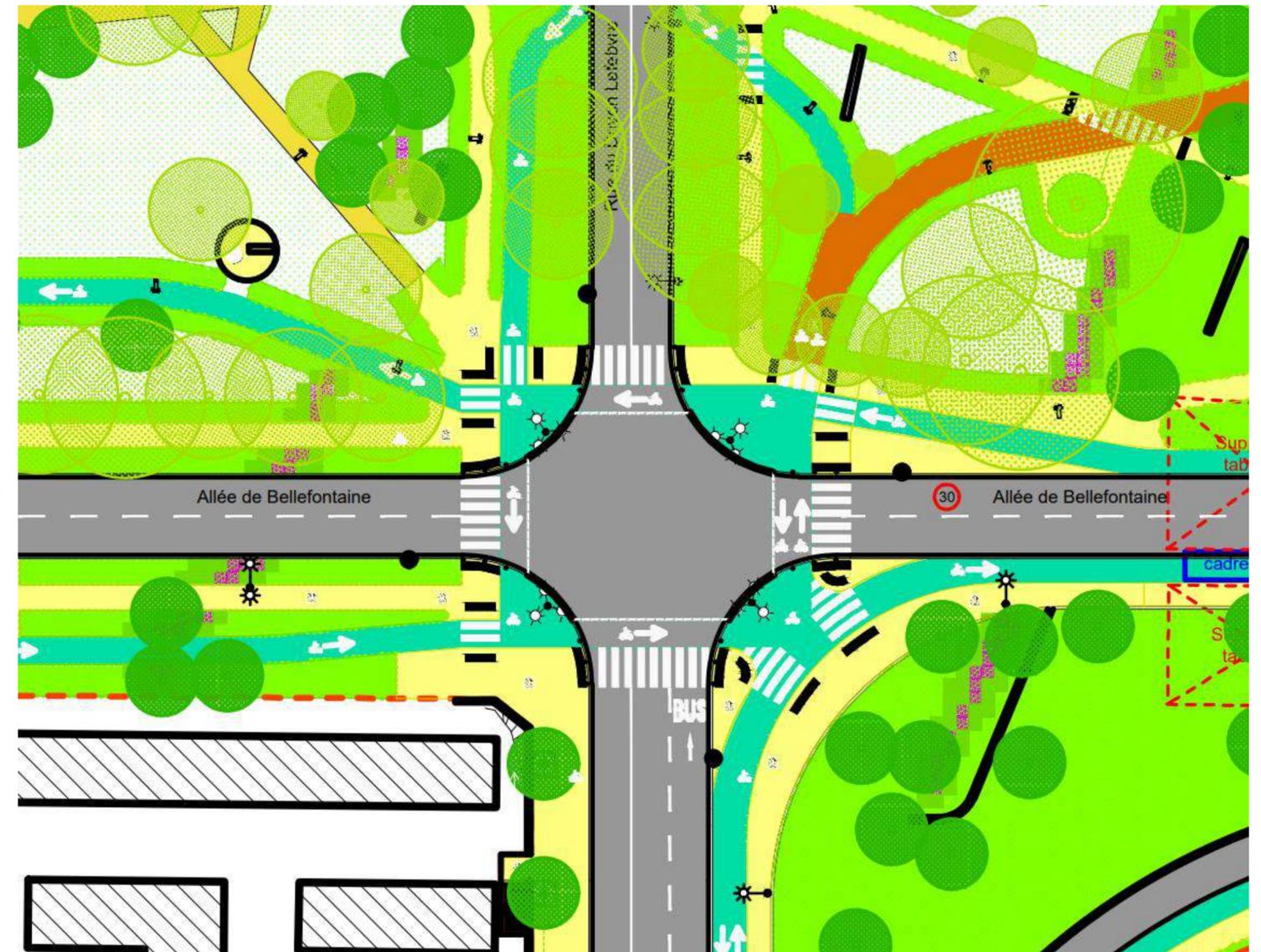
Comblement du chemin de Lestang

Nécessité de créer un carrefour entre la rue du Doyen Lefèvre et l'Allée de Bellefontaine :

- Recevant le flux véhiculaire du chemin de Lestang comblé
- Permettant une meilleure accessibilité au quartier Basso Cambo

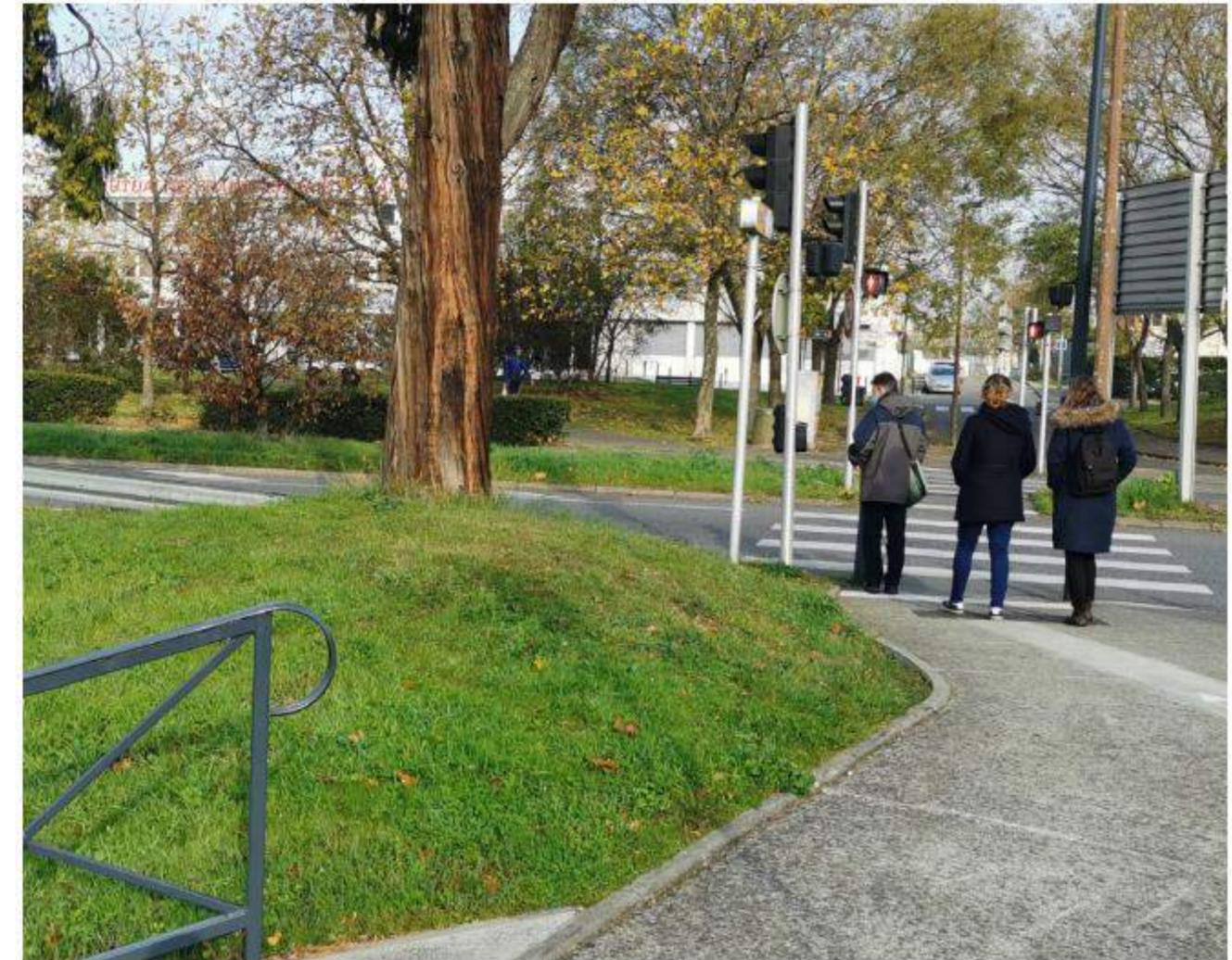
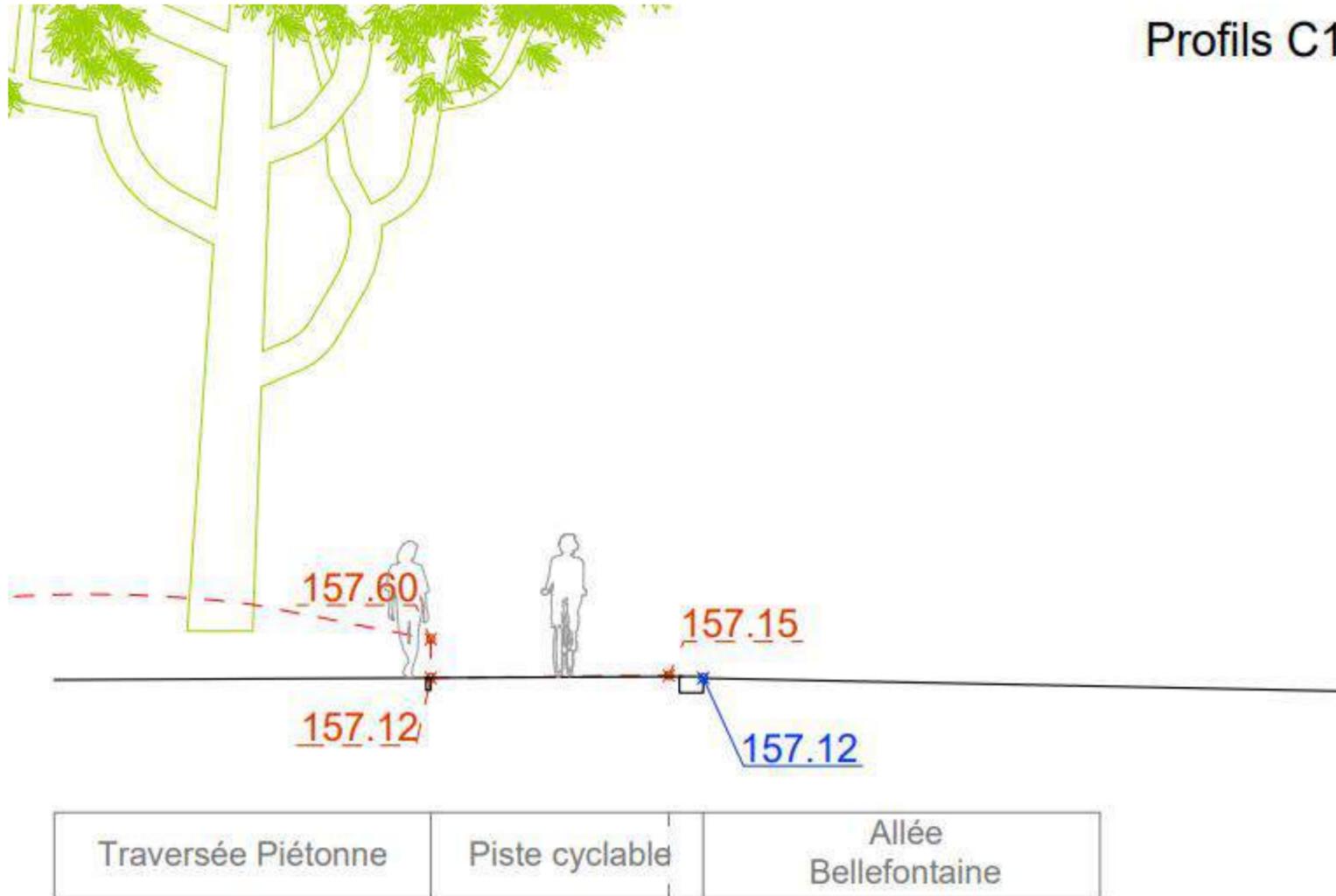


Avant projet



Après projet

Altimétrie du système racinaire



- Le talus formé par les racines du Calocèdre est **au-dessus du niveau de la voirie**, ce qui **empêche le passage des continuités piétonnes au pied de l'arbre**, sur cet angle du carrefour
- Il est imposé par les services techniques de Toulouse Métropole une **zone neutralisée autour de cet arbre** avec interdiction de travaux lourds de terrassement.

Réseaux enterrés

Le système racinaire du Calocèdre **empêche la réalisation des réseaux** nécessaires à la pacification des circulations voitures et l'intégration de continuités cycles et piétonnes accessibles et au renouvellement du quartier : **installation de feux tricolores, éclairage public, arrosage du patrimoine végétal.**

Conserver cet arbre c'est aussi gêner la **visibilité des feux tricolore et de la signalisation du carrefour.**